Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Déchetterie de Marines



La déchetterie offre une nouvelle vie aux déchets, tout en limitant les dépôts sauvages qui restent de vraies menaces pour l'environnement (pollution des sols, de l'eau, de l'air et risques d'incendie).

Modalités d'accès

Pour votre première visite , vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte grise de véhicule que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite. L'accès à la déchetterie est "gratuit" pour les particuliers, dans la limite de 1m3 par semaine et payant pour les artisans, commerçants et administrations.

Les déchets que vous pouvez apporter :

- Les déchets végétaux
- Le bois
- Les gravats inertes
- La ferraille
- Le carton
- Le tout-venant

Vous pouvez également y déposer les produits toxiques des ménages (peintures, batteries, solvants, aérosols, huiles de vidange, produits chimiques).

Coordonnées

Rue du Goulet
95640
Marines
01 30 39 89 45
Infos pratiques

Accès à la déchetterie au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Horaires d'hiver de la déchetterie : du 1er novembre au 31 mars

- Lundi et samedi de : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi et vendredi de : 14h à 17h
- Dimanche de : 9h à 13h

Horaires d'été de la déchetterie du 1er avril au 31 octobre

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de : 9h à 12h et de14h à 19h
- Dimanche de : 9h à 13h

La déchetterie est ouverte les jours fériés, hiver comme été, sauf le 1er mai.

Liens utiles
Site internet du SMIRTOM du Vexin